



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
pour la Gestion
des Transformations Sociales

Distribution: Limitée
SHS-09/CONF.203/07
Original: Anglais

**9^E SESSION DU
CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL**
Paris, 28-30 septembre 2009

34 C/81
Annexe

**Déclaration conjointe des présidents des six programmes scientifiques
intergouvernementaux et internationaux au Directeur général et à la 34e session de la
Conférence générale**
Commission océanographique intergouvernementale (COI)
Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF)
Programme international de géosciences (PICG)
Programme hydrologique international (PHI)
Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)
Programme « Gestion des transformations sociales » (MOST)

Réunion des présidents
(Paris, 22-23 octobre 2007)

Pleinement conscients que notre réunion se tient à un moment clé pour le renforcement des sciences à l'UNESCO, compte tenu de la volonté des États membres de l'Organisation d'affermir son action dans ces domaines et de lui permettre d'apporter des contributions significatives aux initiatives prises à l'échelle du système des Nations Unies dans plusieurs domaines cruciaux,

I

1. Nous avons pris entièrement connaissance des recommandations du Comité chargé de l'examen d'ensemble des grands programmes II (Sciences exactes et naturelles) et III (Sciences sociales et humaines), des observations du Directeur général de l'UNESCO et de la décision du Conseil exécutif à ce sujet (document 176 EX/7), ainsi que des vues de chaque programme sur les recommandations du Comité telles qu'elles ont été communiquées au Directeur général.
2. Nous avons pris note des suites apportées à ce jour à ces recommandations telles qu'elles ressortent des projets de 34 C/4 et de 34 C/5 et, en particulier, du Plan de mise en œuvre présenté par le Directeur général à la 34e session de la Conférence générale dans le document 34 C/13, sur la base des travaux de l'Équipe spéciale interne qu'il a mise en place en 2007.
3. Nous avons pris en considération la nature, la portée et les modalités de la contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et la technologie, telle qu'elle a été approuvée par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 177e session.
4. Nous avons également pris note du fait que l'UNESCO s'attache actuellement à concevoir une stratégie intersectorielle et intégrée qui s'applique à sa contribution aux efforts visant à relever les grands défis posés par le changement climatique mondial, sujet de préoccupation majeur pour tous les programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux.

5. À cet égard, nous souhaitons souligner la nécessité de tenir pleinement compte, dans les actions à venir, des importantes réalisations à l'actif des programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux de l'UNESCO dans les domaines des océans, des sciences fondamentales, des géosciences, de l'eau douce, de l'écologie et de la biodiversité et des transformations sociales, en vue du progrès de la recherche scientifique, de la liaison entre sciences et politiques, du renforcement des capacités, du développement durable et de la réalisation des OMD et d'autres objectifs internationaux de développement.

6. Nous soulignons que la réalisation des objectifs énoncés dans les grands documents de programme précités pourrait certainement placer l'UNESCO dans une position bien meilleure à l'intérieur du champ des sciences exactes et naturelles et de celui des sciences sociales et humaines, mais qu'elle requiert une dotation en ressources humaines et financières plus élevée et stable pendant la période couverte par le Projet de stratégie à moyen terme.

II

À la lumière des considérations qui précèdent, nous, présidents des programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux de l'UNESCO, avons décidé :

7. de renforcer et développer notre rôle conjoint d'organe consultatif scientifique de l'UNESCO tout entière, compte tenu du caractère intrinsèquement intersectoriel des objectifs stratégiques du projet de Stratégie à moyen terme et des recommandations du Comité d'examen, en étroite coopération avec l'équipe spéciale interne mise en place par le Directeur général et les organisations internationales compétentes avec lesquelles l'UNESCO entretient de longue date une fructueuse coopération ;

8. de contribuer à la réalisation des objectifs du Plan de mise en œuvre des recommandations du Comité d'examen, présenté par le Directeur général dans le document 34 C/13, en assurant une étroite interaction entre les différents programmes scientifiques afin d'établir les synergies spécifiques adéquates, d'en garantir la durabilité et d'en accroître l'impact, en particulier sur les questions qui touchent :

- au changement climatique et à ses conséquences,
- aux catastrophes et risques naturels et d'origine humaine,
- au bien-être de la personne humaine,
- à la viabilité environnementale (OMD 7),
- à la gestion et à l'utilisation durable des ressources naturelles ;

9. de renforcer la contribution de premier plan que les programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux apportent à des initiatives à l'échelle du système des Nations Unies telles que l'ONU-Océans, l'ONU-Eau et l'ONU-Énergie, au suivi du Sommet mondial de Copenhague pour le développement social et du Sommet de Johannesburg pour le développement durable, à l'élaboration des Rapports mondiaux sur la mise en valeur des ressources en eau et à la mise en place de systèmes d'alerte rapide aux tsunamis ;

10. de contribuer au renforcement de l'enseignement scientifique ainsi que de l'éducation pour le développement durable, des capacités humaines et institutionnelles, de la société du savoir et des liens entre sciences et politiques et processus de décision ;

11. de contribuer à la formation de politiques scientifiques intégrées grâce à une coordination et à des synergies étroites aux niveaux international et, en particulier, national, en cette période cruciale où les pays accordent une priorité élevée à l'élaboration de processus décisionnels fondés sur la science, et, dans ce cadre, de renforcer l'action destinée à répondre aux besoins de l'Afrique tels qu'ils sont définis dans le Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie ;

12. de renforcer la mise à disposition, aux niveaux régional et national, de services et de produits relevant des programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux, grâce à une interaction et une coopération étroites avec les commissions nationales pour l'UNESCO, les comités nationaux de ces programmes, les centres des catégories 1 et 2 et les chaires UNESCO;

13. de tenir des consultations périodiques tout au long de l'exercice biennal 2008-2009 pour examiner les progrès accomplis dans la réalisation de ces grands engagements, ainsi que pour répondre aux défis qui attendent encore l'UNESCO dans le domaine de la science.

Présidents :

Savithri Narayanan (COI)

Jens Jorgen Gaardhoje (PISF)

Sospeter M. Muhongo (PICG)

Benedito Braga (PHI)

Zerihun Woldu (MAB)

Zola Shweyiya (MOST)